



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-415

PUBLIÉ LE 3 JUIN 2022

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

| | |
|---|---------|
| 75-2022-06-03-00009 - ?? Arrêté n° 2022-00579 ?? Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques ???? (2 pages) | Page 3 |
| 75-2022-06-03-00014 - Arrêté n° 2022-00576 ?? Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques ?? (2 pages) | Page 6 |
| 75-2022-06-03-00007 - Arrêté n° 2022-00577 ???? Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques ???? (2 pages) | Page 9 |
| 75-2022-06-03-00008 - Arrêté n° 2022-00578 ?? Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques ???? (2 pages) | Page 12 |
| 75-2022-06-03-00010 - Arrêté n° 2022-00580 ?? Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques ?????? (2 pages) | Page 15 |
| 75-2022-06-03-00012 - Arrêté n° 2022-00581 ?? Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours ?? (1 page) | Page 18 |

Préfecture de Police

75-2022-06-03-00009

Arrêté n° 2022-00579

Portant délivrance du certificat de compétences
de formateur en prévention et secours civiques

Arrêté n° 2022-00579

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe n° 220022 du 26 avril 2022 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 11 mai 2022 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par le rectorat de l'académie de Créteil, à Créteil (94), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

| | |
|---|---|
| Mme LAURORA Camille (Seine Saint Denis) | M. POLLART Julien (Essonne) |
| M. LEBON Thierry (Val-de-Marne) | M. PONTVIANNE Florent (Seine Saint Denis) |
| Mme LEMOINE Véronique (Seine Saint Denis) | M. RAUX Valentin (Seine-et-Marne) |
| Mme LOMBARD Marie (Seine Saint Denis) | M. REMBRY Michael (Seine-et-Marne) |
| M. LOUDAC Edwin (Val-de-Marne) | M. RENAUD Vivien (Seine Saint Denis) |

.../...

| | |
|---|--|
| M. LOUSTE Matthieu (Seine Saint Denis) | M. ROUDET Sébastien (Val-de-Marne) |
| M. LUPERA Antoine (Seine Saint Denis) | Mme SELLIER Séverine (Seine-et-Marne) |
| Mme MERITET Audrey (Seine-et-Marne) | Mme SEVE Laurene (Val-de-Marne) |
| Mme MICHARD Stéphanie (Val-de-Marne) | Mme TADESSE Sarah (Seine-et-Marne) |
| M. NEU Fabien (Seine-et-Marne) | M. ZEGHOUGH Abdellatif (Seine Saint Denis) |
| M. PEYROCHE Dimitri (Seine Saint Denis) | - |

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police.

Fait à Paris, le **03/06/2022**

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du bureau des associations de
sécurité civile

Signé : Léopold GRAMAIZE

2022-00579

Préfecture de Police

75-2022-06-03-00014

Arrêté n° 2022-00576

Portant délivrance du certificat de compétences
de formateur en prévention et secours civiques

Arrêté n° 2022-00576

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe n° 220025 du 05 mai 2022 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 25 mai 2022 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par le Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Maisons-Alfort de la Fédération des clubs de la Défense, à Maisons-Alfort (94), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

| | |
|---|--|
| M. BALSÀ Georges (Hauts-de-Seine) | M. JAMONEAU Yoann (Corse-du-Sud) |
| Mme BONNEL Madeline (Seine-Saint-Denis) | M. LOPEZ David (Seine-Saint-Denis) |
| M. BOSSUS Fabien (Paris) | M. MECHARA Kamel (Val-de-Marne) |
| M. DE VOLONTAT Pierre (Seine-Saint-Denis) | Mme SARNOWSKI Angélique (Haute-Corse) |
| Mme DELERUE Clémence (Seine-Saint-Denis) | Mme URVOY Dauphine (Seine-Saint-Denis) |

.../...

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police.

Fait à Paris, le 03/06/2022

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du bureau des associations de sécurité civile

Signé : Léopold GRAMAIZE

2022-00576

Préfecture de Police

75-2022-06-03-00007

Arrêté n° 2022-00577

Portant délivrance du certificat de compétences
de formateur en prévention et secours civiques

Arrêté n° 2022-00577

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe n° 220020 du 26 avril 2022 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 11 mai 2022 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par le rectorat de l'académie de Créteil, à Créteil (94), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

| | |
|--|---------------------------------------|
| M. AMIOT Christophe (Seine-et-Marne) | M. DUHAILLIER Romain (Seine-et-Marne) |
| M. ARMAND Robin (Val-de-Marne) | Mme FERRAND Cindy (Seine-et-Marne) |
| Mme BAOUZ Celia (Seine-Saint-Denis) | M. FISCHER Gabriel (Seine-et-Marne) |
| M. BEN YOUSSEF Gacem (Seine-Saint-Denis) | Mme FRAAS Julie (Val-de-Marne) |
| M. CAMBOULIVES Theo (Paris) | M. FRECHOU Maxence (Paris) |

.../...

| | |
|---|---|
| M. CHAMARANDE Maxime (Seine-et-Marne) | M. GIRAULT Benoit (Paris) |
| M. COMMO Maxime (Seine-et-Marne) | M. GONTHIER Sylvian (Seine-et-Marne) |
| M. DANIEL Christophe (Val-de-Marne) | M. GUIGNARD Alexandre (Val-de-Marne) |
| Mme DORMES Méghane (Seine-Saint-Denis) | Mme HADDADI Ryme (Seine-Saint-Denis) |
| Mme DREUX Bérengère (Seine-Saint-Denis) | M. LAPLACE Laurent (Seine-et-Marne) |
| Mme DUBOUIS Zoe (Seine-et-Marne) | M. LARINIER Mathieu (Seine-Saint-Denis) |

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police.

Fait à Paris, le **03/06/22**

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du bureau des associations de
sécurité civile

Signé : Léopold GRAMAIZE

2022-00577

Préfecture de Police

75-2022-06-03-00008

Arrêté n° 2022-00578

Portant délivrance du certificat de compétences
de formateur en prévention et secours civiques

Arrêté n° 2022-00578

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe n° 220021 du 26 avril 2022 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 11 mai 2022 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par le Comité départemental de Paris de l'Union générale sportive de l'enseignement libre, à Créteil (94), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

| | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| Mme AXUS Anne-Laure (Val-de-Marne) | Mme GOSTIAU Adeline (Val-de-Marne) |
| Mme CLOIX Maïlys (Paris) | Mme HOUDANT Aurélie (Yvelines) |
| Mme DE SOUSA Sylvie (Val-de-Marne) | Mme PITOU Anne-Sophie (Loiret) |
| Mme DURAND Pascale (Val-de-Marne) | Mme SALEILLES Laurence (Yvelines) |
| Mme GEVREY Diane (Val-de-Marne) | - |

.../...

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police.

Fait à Paris, le **03/06/22**

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du bureau des associations de
sécurité civile

Signé : Léopold GRAMAIZE

2022-00578

Préfecture de Police

75-2022-06-03-00010

Arrêté n° 2022-00580

Portant délivrance du certificat de compétences
de formateur en prévention et secours civiques

Arrêté n° 2022-00580

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;

Vu l'annexe n°210023 du 26 avril 2022 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 13 mai 2022 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

Article 1

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par le rectorat de l'académie de Paris, à Paris 19^{ème} (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

| | |
|--|--------------------------------|
| M. ANGLADE Yannick (Rhône) | Mme MERVILLE Marine (Paris) |
| M. BOUILLERE Julien (Landes) | M. MOULINE Gauthier (Gironde) |
| M. DAVELUY Romain (Paris) | Mme PAGE Virginie (Paris) |
| M. EL FALLAHI Kevin (Loire) | M. PELÉ Jérémie (Paris) |
| Mme FALCOU Marion (Val-de-Marne) | Mme PÉRIN Marie-Amélie (Paris) |
| M. GAUDRIOT Benoit (Paris) | Mme ROTA Eléonore (Paris) |
| M. LAYACHI Pierre-François (Haute-Corse) | M. SALMON Cédric (Paris) |

.../...

| | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| M. LERUSTE Marion (Val-de-Marne) | M. TOURNIER Simon (Paris) |
| M. MALHEUVRE Pierre (Paris) | Mme VIGIER Catherine (Hauts-de-Seine) |

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police.

Fait à Paris, le **03/06/2022**

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du bureau des associations de
sécurité civile

Signé : Léopold GRAMAIZE

2022-00580

Préfecture de Police

75-2022-06-03-00012

Arrêté n° 2022-00581

Portant délivrance du certificat de compétences
de formateur aux premiers secours

Arrêté n° 2022-00581

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 3 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;

Vu l'annexe n° 220024 du 26 avril 2022 à l'arrêté n°2013-01054 du 14 octobre 2013 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE-FPS) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu le procès-verbal en date du 19 mai 2022 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours,

Arrête :

Article 1

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » organisée par l'Unité départementale d'intervention de Paris de l'Ordre de Malte France, à Paris 15ème (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

| | |
|------------------------------------|---|
| Mme DATTIN Oriane (Paris) | Mme HOORNE Ludivine (Lyon) |
| M. FABRE Louis-Henri (Puy-de-Dôme) | Mme MAILLARD Mélanie (Loire-Atlantique) |
| M. GUYADER Matthieu (Oise) | - |

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police.

Fait à Paris, le **03/06/2022**

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le chef du bureau des associations de sécurité civile

Signé : Léopold GRAMAIZE